

# Dans les usines, les chantiers...

## P. T. T.

Les élections à la C.E. locale des postiers du 13e viennent de nous démontrer comment quelques sous-ordres conçoivent la démocratie syndicale et excellent dans la pratique de la manœuvre.

Pour ces pauvres, sectaires, le mot d'ordre était d'évincer notre camarade Lafière de la C.E. La manœuvre fut facilitée par la trop grande loyauté de nos camarades qui peut-être un peu naïvement acceptèrent la liste unique et firent confiance au secrétaire et au bureau de la section pour la préparation de ces élections.

Aucune propagande ne fut faite sérieusement, un tract devait être rédigé en commun, il ne sortit jamais, l'assemblée générale préparatoire nullement préparée fut un four complet et c'est seulement au moment du vote, jeudi 19 février que l'on connut la liste des candidats. La C.E. se compose de 8 agents et 8 employés, il y eut 8 candidats pour les agents et 9 pour les employés de cette façon, il y en avait un à éliminer et c'est là que le mot d'ordre de la cellule put jouer.

Au bureau du 13e, la chose ne rendit guère car Lafière est connu, c'est donc dans les satellites que fut réalisée l'opération, à Paris 77 et à Paris 101 surtout. Là les opérations furent faites sans aucun contrôle et le camarade Cabaud grand maître de l'opération rapporta les résultats, les candidats obtiennent 17 ou 18 v. sur 18 votants seul Lafière obtient 3 voix.

Seulement voilà, la manœuvre a été un peu trop voyante et le pauvre Cabaud que certains voudraient faire passer pour un bouledogue a agi comme un simple roquet et il ne lui reste qu'à venir s'expliquer de sa petite saloperie devant les camarades de Paris 13 fut-il en cela appuyé de son compère Eyzat, il s'apercevra qu'il ne faut pas dépasser.

Le camarade Fleury a usé de la calomnie à l'égard de Lafière, cela n'a pas mordu au 13e où les postiers ont pu juger la sincérité de notre camarade au cours de la dernière grève où il joua un rôle dirigeant et fut le seul membre de la C.E. à être sanctionné.

Le pauvre Cabaud y cassera ses crocs lui aussi, mais une chose est certaine, la manœuvre profitera à la section Force Ouvrière.

Ce genre d'opérations justifie notre position quand à l'égard de Frachon que nous accusons d'avoir sa part de responsabilité dans la scission en facilitant par ses manœuvres bureaucratiques le travail de Jouhaux et de ses agents. Ses sous ordres au 13e finissent ainsi de dégouter nombre de camarades fidèles à l'Unité syndicale.

Il faut imposer l'abandon de ces méthodes, regrouper tous les postiers dans une seule section.

Le groupe d'Unité Syndicale du 13e.

## SIDERURGIE

Le Comité de Forges, mettant à profit le désarroi des travailleurs à la suite de l'échec de la grève de novembre-décembre et de la scission engage une grande offensive contre les salaires.

Il se refuse à discuter avec les organisations syndicales et applique les salaires à sa façon. S'appuyant sur l'article 12 de l'arrêté du 31 décembre 1947 qui stipule que sont abrogées « toutes dispositions et tous accords ayant eu pour objet un aménagement des marges comprises entre les salaires minima et maxima légaux » il applique les minima, ne les dépassant que de 1 à 3 points pour les salaires « au temps ».

Les salaires avec prime et au rendement sont augmentés des mêmes pourcentages par catégorie que les salaires au temps. Or, les sidérurgistes des deux départements de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, avaient

arraché, par les accords du 8 mai 1947, des marges portant les minima individuels à 111 du minimum légal de la catégorie pour les O.S. et professionnels, à 114 pour les manœuvres et 112 pour les mensuels. Ce même accord garantissait des moyennes effectives de 115 pour les O.S. et P., 118 pour les mensuels et 120 pour les manœuvres. Tous ces avantages disparaissent.

Toutes les catégories sont naturellement atteintes. Mais, les plus touchées sont celles des manœuvres et O.S. 1 qui représentent environ 50 % de l'effectif ouvrier dans la sidérurgie. Si on prend l'exemple de Neuves-Maisons, les catégories manœuvres et O.S. 1 toucheront après l'augmentation le même salaire, bénéficiant seulement de l'indemnité de 9 francs de l'heure qui remplace l'indemnité de vie chère de 6 fr. 75.

Le manœuvre de force qui ne touche pas de prime a un salaire horaire de 40,75 plus 9 fr. indemnité = 49,75 alors que le minimum vital est de 47,25.

Mais le manœuvre de force travaillant au rendement a un salaire horaire de base de 31,25 plus la prime 9 r. (en moyenne) plus l'indemnité = 49,25.

Même anomalie pour les salariés au temps avec prime. L'O.S. 1 de l'atelier central qui a un salaire de 38,70 plus 8 % de prime, 3,10 = 41,80 alors que l'O.S. 1 travaillant sans prime a un salaire de 42,50.

Les sidérurgistes n'accepteront pas ces salaires de misère.

Ils continuent à demander un minimum vital calculé sur le pouvoir d'achat de 1938, garanti par l'échelle mobile et le contrôle ouvrier.

Que les marges au-dessus du minimum vital légal existant auparavant, soient respectées dans les nouveaux salaires.

Même taux d'affûtage pour les salaires au rendement que pour les salaires au temps.

Augmentation des prix de tâche basée sur la moyenne d'augmentation générale.

Pas d'abattement pour les jeunes ouvriers travaillant dans des conditions analogues à celles de leurs camarades adultes dans les ateliers et chantiers.

Paiement des prestations familiales sur la base de la zone du lieu de travail.

R. FLORENCE.

## BATIMENT

Une scission de sommet s'est effectuée dans notre Fédération, scission qui n'a rien à voir avec le mécontentement de la base, qui est de plus en plus généralisée.

Le camarade Fréour qui a scissionné sur le plan de la direction fédérale, devait nous faire connaître ses raisons, car, jusqu'ici les bâtimenteux n'ont pu faire aucune différence entre Labrousse, Arrachard, Fréour et Cie.

Fréour « le démocrate » dans ses tournées de propagande, lorsqu'il était encore au secrétariat fédéral, en plein accord avec la majorité, a tenté d'empêcher les camarades de la base de s'exprimer. Il a même présidé un Congrès à Grenoble où il a permis que l'on frappe un délégué représentant 200 ouvriers.

Fréour a toléré qu'on interdise à ce délégué, régulièrement mandaté, les possibilités d'explications.

Fréour se souciait peu de la « démocratie » à cette époque. Pourtant, s'il avait pris en considération les interventions qui ont eu lieu le 7 mars 1947 (veille du Congrès du Bâtiment de l'Isère) à l'Assemblée générale de Grenoble — syndicat représentant trois mille syndiqués — il aurait été informé du dégoût des camarades et aurait ainsi été à même de transmettre l'opinion de ces militants à la Fédération.

Les camarades étaient écœurés de son attitude aussi bien que de celle de Labrousse disant aux prolétaires que ceux qui ne se soumettent pas au point de vue de la Fédération « il leur briserait les reins ».

Que ce soit Fréour ou Labrousse, ils ne poursuivent les uns et

les autres qu'une politique de clan au détriment des travailleurs.

« Produire d'abord » nous disait Labrousse.

« Produire » « Produire » ! répondait l'écho Fréour...

Réunions communes avec les patrons, pour la reconstruction de notre pays, disait Labrousse. Fréour appelait à la patience en disant que le coût de la vie était en diminution !

Labrousse pense en imposer par son attitude chauvine. Fréour, réformiste notoire, faisait confiance à la « baisse » de 5 % sous l'égide de son ministre Blum.

Les gars du bâtiment pendant ce temps-là usent la semelle dans des manifestations d'une heure.

Résultat ? Menace de chômage, misère sans cesse plus grande.

Aujourd'hui, Labrousse réclame 75 % de chômage et Fréour fait la scission.

Les gars de la bâtisse ne veulent ni de l'orientation de Labrousse ni de celle de Fréour qui ont freiné leurs luttes et leurs contrôles en pleine production.

Ils exigent des Congrès de la base ou sommet avec représentation de toutes les tendances (Force Ouvrière, C.G.T., Syndicat autonome, C.N.T., etc...).

Les gars du bâtiment se refusent à scissionner, comme ils se refusent à suivre la démagogie de la Fédération qui nous a conduits dans cette impasse.

Ils sont pour l'échelle mobile des salaires, pour le contrôle ouvrier sur la production, pour le respect de la semaine de 40 heures.

Une Unité Syndicale dans une centrale unique où les ouvriers pourront s'exprimer librement.

LYON.

## CHEMINOTS

Le « Journal Officiel » du 10-14-8 a publié un arrêté fixant le salaire des cheminots. De cet arrêté il ressort que les cheminots ont été augmentés d'environ 27,7 %, ce qui permet à la Fédération des cheminots, dans un tract signé de Tournemaine, de chanter victoire.

En se plaçant sur le terrain de la politique de Tournemaine c'est en effet une grande victoire; la grève avait été déclenchée sur le mot d'ordre de 20 % et le gouvernement en octroie 27,7, mais pour le cheminot de la base cela suggère des réflexions toutes différentes.

1. Le salaire brut, à Paris, d'un agent à l'échelle 1 1er échelon qui était de 8.754 francs passe à 11.304, soit une augmentation de 2.250 fr. Celui d'un agent à l'échelle 18 au dernier échelon de 44.409 à 56.293 fr., soit une augmentation de 12.244 fr. Autrement dit l'agent à l'échelle 18 en fin de carrière perçoit une augmentation supérieure au salaire de l'agent en début de carrière !!!

2. La majoration de 25 % sur les huit heures supplémentaires est incorporée dans le salaire. Ainsi en un trait de plume le gouvernement supprime la semaine de 40 heures.

3. L'indemnité de résidence est hiérarchisée et varie à Paris entre 2.720 et 8.450 fr., l'abattement de zone est ainsi augmenté et passe pour l'échelle 1 de 2.720 à 550, pour l'échelle 18 de 8.450 à 550 fr.

Cette dernière situation démontre clairement où la politique de collaboration de classe a mené les cheminots.

Les cheminots de base qui se sont battus pour leurs salaires voient aujourd'hui les cadres de la S.N.C.F. qui les ont combattus avec une violence inouïe lors de la grève de novembre-décembre, fournissant rapports sur rapports, n'hésitant pas à faire des faux pour se débarrasser des éléments les plus combattifs, avoir une augmentation sérieuse sur une paie qui n'était pas à dédaigner, pendant qu'eux, devant se contenter d'une aumône, passent devant le conseil de discipline et se voient frustrés de leur prime de fin d'année, quand ce n'est pas tout simplement la mise à la porte.

Les cadres avec nous, notre lutte est la vôtre, était le mot d'ordre des dirigeants syndicaux; en réa-

lité les cheminots ont tiré les marrons du feu en s'y brûlant souvent sérieusement pendant que ces messieurs les mangeaient.

Devant un tel état de chose, quelle est la réaction des deux centrales syndicales ?

Les dirigeants de la fédération C.G.T. chantent victoire.

Quant aux dirigeants de Force Ouvrière, ils sont bien trop occupés à dénoncer les grévistes à la direction de la S.N.C.F. en dignes émules de Moch, pour s'intéresser à une affaire aussi matérialistement sordide.

Nous invitons tous les cheminots à lutter dans leurs syndicats autour de l'Unité Syndicale.

En dénonçant aussi bien les erreurs et les hésitations de Tournemaine que les trahisons, les méthodes policières et la démagogie de Ouradou-Clerc.

Pour la reconstruction démocratique de notre fédération, autour d'un programme de lutte de classe.

Pour un véritable minimum vital garanti par l'échelle mobile des salaires et le contrôle ouvrier.

Pour une indemnité de résidence égale pour tous quels que soient le grade ou la résidence d'emploi.

Pour le retour à la semaine de 40 heures.

Lutter pour l'Unité Syndicale dans le respect de la démocratie, c'est le gage de la victoire dans les luttes de demain.

Albert BORDES, cheminot sanctionné.

## Dans la Marne

L'action scissionniste de Force Ouvrière ne semble pas (comme d'ailleurs dans le reste du département) porter ses fruits.

La grande majorité des travailleurs reste affiliée à la C.G.T. et à l'U.L.

Cette dernière a, dès le début de la crise, pris position pour le Congrès extraordinaire de la C.G.T.

Un point délicat qui nécessite une étude sera peut-être la position des syndicats locaux dont la Fédération passerait à l'autonomie vis à vis de l'U.L.

Les délégués de ces syndicats (Contributions, Ravitaillement, Caisse d'Épargne) ne sont pas scissionnistes. Mais peut-être pour pouvoir continuer à lutter pour l'Unité auprès de leurs camarades, seront-ils conduits à l'autonomie.

Il conviendrait, dans ce cas et justement pour travailler à la reconstitution de l'Unité que le Comité de la Bourse de l'U.L. s'élargisse en un comité local d'Unité d'Action Syndicale où, localement des représentants de ces syndicats seraient conviés à siéger.

J'ai dit « s'élargisse » et non pas se « transformer », c'est-à-dire que le Comité de l'U.L. (C.G.T.) de toute évidence, subsiste. C'est un cas qu'il faut envisager et nul doute que l'U.L., à la base de l'Unité Syndicale ne se manifeste encore une fois dans ce sens.

LETONTURIER.

## Limoges : La Céramique

Décidés à défendre l'unité réelle du front de lutte des travailleurs, le Conseil syndical de la Céramique a décidé à la quasi unanimité (4 voix contre et 3 abstentions) son affiliation à la C.G.T. pour l'année 1948.

Mais il pose des conditions à ce maintien : élection à bulletins secrets de tous les secrétaires de syndicats, un Congrès extraordinaire des Unions départementales qui devront élire démocratiquement leurs bureaux et avant la fin du deuxième semestre 1948 la tenue d'un Congrès fédéral de reconstruction démocratique de l'Union Syndicale.

# UNITÉ SYNDICALE

ABONNEMENTS : Un an ; ordinaire : 70 francs ; soutien : 150 francs.

Adresser tous les règlements (abonnements, souscriptions, etc.) par chèques postaux au nom de : René Dumont, 1, rue Sextius-Michel, Paris (XV<sup>e</sup>). Compte : Paris C.C. 6270-38.

## D'OU VIENT L'ARGENT ?

SOUSCRIPTION POUR L'ORGANISATION DE LA CONFERENCE DU 1er FEVRIER	
Souscription en séance	9.500
H. Vidalenche	100
Liste 1.011, Enseignement (Indre)	250
Liste 2.023, F.P.I. (Beauvais)	100
Prévost, Fédération Employés (Cadres)	500
Un groupe camarades du Trésor (Corbell)	50
Th. Collet (Indre)	50
G. Balla (Paris)	50
Ouvriers ardoisiers de Renazé	500
Conardiau, Enseignement (D.Sèvres)	100
Rospars, instituteur (Finistère)	50
Rollette, instituteur (Allier)	150
Camarades du Livre Parisien	1.000

## SOUSCRIPTION POUR « UNITE SYNDICALE »

Livre Parisien	500
Y. Issartel (Enseignement)	180

Nous rappelons à tous nos camarades et sympathisants qu'une souscription permanente est ouverte et que la vie et l'extension de la diffusion de « UNITE SYNDICALE » sont étroitement liés à l'importance et à la permanence de leurs efforts financiers. Le devoir de chacun est de s'abonner dès réception d'un numéro fait en service. Nos moyens financiers ne nous permettant pas de poursuivre des services gratuits.

## LA VIE DES GROUPES

De nombreux groupes s'organisent rapidement et se préparent à la diffusion de « UNITE SYNDICALE ». Nous donnerons régulièrement dans cette chronique des informations les concernant.

Nantes. — Le groupe de Nantes se prépare à la diffusion de 50 numéros et ce n'est là qu'un début.

A Lyon nos camarades commencent avec 200 numéros.

Les camarades des Métaux de Héricourt (Haute-Saône) débutent leur diffusion à 50 numéros.

En Meurthe-et-Moselle c'est plus de 200 numéros qui vont être diffusés. Les camarades communaux du Havre s'inscrivent pour une commande de 100 numéros. Dans la Marne nos camarades se préparent à la diffusion, à Chalons, de 40 exemplaires. Bordeaux, Rouen, la Région Parisienne organisent leur diffusion. Grenoble débute avec 150 numéros, etc...

REGLEMENTS. — Les groupes et les diffuseurs individuels sont priés de régler le montant de la valeur des exemplaires reçus dès leur réception. Ils comprendront certainement que ce règlement rapide est indispensable à la sortie du numéro suivant. Faire tous règlements à René Dumont, C.C. Paris 6270-38.

## C.A. ELUE LE 1er FEVRIER

Membres de la R.P. — Métaux : Drocheimer, Righetti, Lefèvre, Brassanim, Chéron. — Employés : Schaefer, Lambert, Dumont René. — P.T.T. : Lafière, Mougart, Margne. — Services Publics : Just Stéphane, Filière, Foier. — Livre : Roger, Besançon, Letendre, Bray. — Cheminots : Bordes, Machu, Tonici. — Enseignement : Pennetier, Cordier, Delaunay.

Membres de province. — Seine-Inférieure : Benoit, Duval. — Oise : Augéy, Doudain. — Rhône : Rivière, Duthel. — Hérault : Valière. — Loir-et-Cher : Guy René. — Ardèche : Y. Issartel. — Ain : Dupont, Durand. — Finistère : J. Léostic, Prat Roger. — Gironde : Alavoine. — Meurthe-et-Moselle : Schwartz, Florence. — Charente-Maritime : Chauvet. — Maine-et-Loire : Orlando. — Loiret : Tavaud. — Seine-et-Marne : J. Fort. — Isère : Lyon, Coën. — Marne : Letonturier, Lambert, Raynal.

## Lisez sur la Révolution de 1848 :

- Le n° spécial de l'Ecole Emancipée, 6, r. Lautard, Marseille.
- Le n° spécial de Masses, 15, r. de la Huchette, Paris.
- La Révolution de 1848 et le drapeau rouge, édition de Masses-Spartacus, par Dommanget.
- Un drame politique en 1848, éd. des Deux Sirènes et Blanqui en 1848, éd. Bernard Grasset, du même auteur.